

**MAIRIE DE
CHAUMONTEL**
(Val d'Oise)

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2020/314

**DATE DE
CONVOCATION**

Le 29 juin 2020

OBJET :

Approbation des nouveaux
statuts du SIECCAO

L'an deux mille vingt, le trois juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Eugène COUDRE, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Sylvain SARAGOSA, Maire.

Etaient présents : Monsieur Sylvain SARAGOSA, Madame Isabelle SUEUR-PARENT, Monsieur Jacques GAUBOUR, Madame Corinne TANGE, Monsieur Patrice BRONSART, Madame Véronique PETIT, Monsieur Ernest COLLOBER, Monsieur Thierry SUFFYS, Monsieur José DA ROCHA, Madame Marguerite FONT, Monsieur Julien WHYTE, Madame Jocelyne COUSSEMANT-BORDE, Monsieur Marc ZAPIOR, Madame Stéphanie PETIAUX, Monsieur Emiliano GARCIA, Madame Carla GRECO, Monsieur Gildas PONTOIZEAU, Madame Kongprachanh SIRIMANOTHAM

Procurations : Madame Virginie VIEVILLE pouvoir à Madame Isabelle SUEUR-PARENT, Madame Séverine LÉTOILE pouvoir à Madame Corinne TANGE, Monsieur Frédéric HERMOSILLA pouvoir à Madame Kongprachanh SIRIMANOTHAM

Excusé(s) : Monsieur Christophe VIGIER, Madame Gwendoline PLUQUET

Secrétaire de séance : Madame Isabelle SUEUR-PARENT

∞∞∞∞∞∞∞∞

Monsieur Jacques GAUBOUR, Adjoint au Maire chargé des travaux et de l'urbanisme ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le courrier du SIECCAO en date du 30 avril 2020, nous informant de sa volonté de mettre à jour ses statuts et d'y intégrer la Communauté d'Agglomération Roissy-Pays-de-France

Vu la délibération du Comité Syndical du SIECCAO du 02 mars 2020 portant sur la modification des statuts du SIECCAO au 1^{er} janvier 2020 ;

Considérant que le Conseil Municipal de chaque Commune membre est invitée à émettre un avis sur ces nouveaux statuts ;

Il est donc demandé aux membres du Conseil Municipal de valider et d'adopter la modification des statuts du SIECCAO et de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Nombre de Conseillers en

Exercice : 23

Présents : 18

Votants : 21

Le Maire certifie avoir fait afficher aujourd'hui, à la porte de la Mairie, le compte rendu de la délibération ci-contre et qu'il n'a été fait aucune observation.

Fait à CHAUMONTEL,
Le 06 juillet 2020

Le Maire,
Sylvain SARAGOSA

Le Conseil Municipal ;
Après en avoir délibéré ;
A l'unanimité :

VALIDE et **ADOpte** la modification des statuts du SIECCAO ci-annexés ;

DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé après lecture faite.



#signature#